

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 novembre 2025

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° II-1532

présenté par

M. Legavre, rapporteur spécial au nom de la commission des finances

-----

**ARTICLE 49****ETAT B****Mission « Gestion des finances publiques »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local	0	0
Conduite et pilotage des politiques économiques et financières	0	63 440 000
<i>dont titre 2</i>	0	63 440 000
Facilitation et sécurisation des échanges	63 440 000	0
<i>dont titre 2</i>	63 440 000	0
<b>TOTAUX</b>	63 440 000	63 440 000
<b>SOLDE</b>	0	

---

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du rapporteur spécial doit être la première étape d'un plan massif de recrutement d'agents pour la direction générale des douanes et droits indirects, afin de pallier aux coupes successives qu'ont subies les services au cours des quinze dernières années.

Depuis les années 1990, la douane a perdu un quart de ses effectifs, passant de 22 000 à 16 500 agents, alors même que la libéralisation à outrance des échanges massifiait les flux de marchandises. Les conséquences sont désolantes. Seul 0,1 % des marchandises sont contrôlées par la douane, selon des modalités évidemment insuffisantes pour que les agents puissent assurer leurs missions. Le délai moyen accordé à ces marchandises – délai nécessaire à la vérification de la conformité des marchandises internationales à nos réglementations sanitaires et environnementales, de l'absence de fraude fiscale ou de produits illégaux – s'est effondré à 4 minutes 48 secondes en 2024. C'est l'un des délais les plus bas d'Europe.

Ce sont ces moyens anémiques qui doivent assurer le contrôle de la 2<sup>ème</sup> zone économique exclusive (ZEE) au monde (10 186 000 km<sup>2</sup>). En conséquence, ni La Réunion, ni la Polynésie française n'ont de moyens aéronavals et leurs effectifs sont réduits à l'os. Mayotte a perdu son dernier bateau en 2017.

Il est nécessaire d'établir un niveau de moyens humains et un réseau qui permettent à la direction générale des douanes et droits indirects d'assurer correctement ses missions de service public de contrôle des marchandises et d'application des normes environnementales et sanitaires. Cet amendement propose donc de recruter 1 220 douaniers supplémentaires pour revenir aux plafonds d'emploi de 2019. Avec un coût moyen par équivalent temps plein (ETP) de 52 000 € pour le programme 302, la création de ces postes coûterait donc 63 440 000 €.

Dans cette perspective, l'amendement abonde les crédits de titre 2 du programme 302 *Facilitation et sécurisation des échanges* de 63 440 000 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement. Pour respecter les dispositions constitutionnelles et organiques, des crédits de titre 2 d'un même montant sont prélevés, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, sur le programme 218 *Conduite et pilotage des politiques économiques et financières*. Le rapporteur ne souhaitant pas réduire le financement attribué à ce programme, il appelle le Gouvernement à lever le gage.